

Monsieur le Président
SAEDEL - Société d'Aménagement et
d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir
1, rue d'Aquitaine – CS 70062
28110 LUCE

Nogent-le-Rotrou, le 18 mars 2021

Objet : Zone d'activité de l'Aunay à Nogent le Rotrou – usage futur de parcelles AE222, AE224 AE190


Monsieur le Président,

La communauté de Communes est compétente en matière de document d'urbanisme et propriétaire des parcelles AE222 et AE224, sur la zone d'activité de l'Aunay, à Nogent le Rotrou destiné à l'extension du site EUROWIPES. Je vous informe présentement qu'il n'est pas prévu de modification de l'usage du site AE222, AE224, AE190. Dès lors, l'usage futur du site restera à vocation industrielle après que l'installation sera mise à l'arrêt définitif.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Harold HUWART,

Président,
Communauté de Communes du Perche



Copie : SEM Territoires Développement